



Sucession : détournement d'héritage , arrières de salaire

Par **josi43270_old**, le **07/06/2007** à **09:44**

Toujours au sujet de ma mère, maintenant elle prétend qu'elle et son mari ont fait travaux dans la maison et que mon frère n'a rien payé.
D'abord les travaux ne concernent que l'entretien courant ou les aménagements du à son handicap.
Les factures sont peut être bien à leur nom mais mon frère participait certainement car il gagnait correctement sa vie et avait reçu pas mal d'argent, il y a quelques années alors qu'il ne laisse qu'environ 6000 Euros à la banque, le reste étant de l'argent versé par son employeur. De plus ma mère m'a écrit qu'en fait si elle n'avait rien demandé à mon frère, c'était pour l'avantager par rapport à moi.
De plus ma mère et mon beau-père se sont fait mettre à la charge de mon frère sur la feuille d'impôt de celui-ci afin de pouvoir toucher l'assurance de PROBTP car le décès de mon frère est dû à un accident de travail.
Je soupçonne ma mère aussi de transférer la plus grande partie de son argent sur une assurance vie au profit de mon beau père ou de l'un de mes fils ou alors de dissimuler un compte ou de transférer l'argent au nom de mon beau père.
Compte tenu de son état de santé est-ce que je pourrais contester ?
Je dois dire aussi que ma mère me doit des indûs de salaire car à une époque elle m'avait employé sous contrat de travail qu'elle n'a pas respecté.
Est-ce que lors de sa succession, je pourrais me faire rembourser ou alors me faut-il un jugement de prud'homme ?